



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 29 JUIN 2023
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique précédente
2. Compte communal 2022 - Approbation
3. Arrêtés de police - Ratifications
4. Enseignement communal maternel – Ouvertures de classe au 31.05.2023 – Ecoles communales de Berneau et de Warsage
5. Jeunesse – Règlement d'ordre intérieur des stages et activités de vacances - Modification
6. Accueil Temps Libre (ATL) – Règlement d'ordre intérieur des accueillant(e)s extrascolaires
7. Accueil Temps Libre (ATL) - Validation du projet d'accueil (R.O.I. + Projet pédagogique) de l'accueil extrascolaire des écoles de la commune de Dalhem (opérateurs reconnus et faisant partie du programme CLE) et ses annexes
8. Patrimoine communal – Vente d'une parcelle cadastrée 1^{ère} Division, Section B, n°191K, propriété privée communale, pour une contenance de 11,49m², pour cause d'utilité publique en vue de conformer le statut de cette portion de terrain à sa situation juridique – Accord de principe
9. Patrimoine communal – Permis d'urbanisation communal – Clos du Grand Sart à 4607 Mortroux – Vente de 4 lots à bâtir – Mise en vente – Conditions de la vente
10. Aménagement du territoire – Avis sur le projet de schéma de développement du territoire adopté le 30.03.2023 par le Gouvernement wallon
11. Belle Balade BEL RTL - Convention - Adoption
12. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2022 – Approbation

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

HUIS CLOS

13. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos précédente
14. Personnel communal – Désignations et remplacements - Ratifications
15. Personnel communal définitif – Désignation d'une directrice générale faisant fonction
16. Enseignement – Personnel enseignant maternel et primaire – Désignations à titre temporaire - Ratifications
17. Enseignement – Personnel enseignant définitif – Interruptions de la carrière professionnelle et congés
18. Halte-garderie à l'école de Bombay – Désignations de deux puéricultrices

Dalhem, le 20 juin 2023.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

J. LEBEAU

Le Bourgmestre,

A. DEWEZ

COMMUNE DE 4607 DALHEM

Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 29 JUIN 2023
à 20H00

ORDRE DU JOUR